

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames. — . . . 30
Faits divers. — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

ABONNEMENT.

SOMMAIR :
30 fr.
16
8
Poste :
35 fr.
18
10

On s'abonne :
A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 19 SEPTEMBRE 1884.

ENTREVUE DE SKIERNIEWICZY.

Ainsi que nous le disions hier, le *Times* insiste avec une joie peu dissimulée notre sentiment à propos de l'entrevue des empereurs à Skierniewicz. « Si maintenant la France est ignorée, bien qu'elle puisse mettre en campagne des armées aussi nombreuses que celles de l'Autriche et même de l'Allemagne, ajoute la feuille anglaise, cela tient à ce que ses hommes d'Etat n'ont pas réussi à faire naître l'impression qu'ils avaient ménager les forces de leur pays. Au lieu de là, ils ont paru les prodiguer. »

Où, cela est vrai, autrefois, après ses défaites, la France avait conservé sa situation de grande puissance dirigeante. Pourquoi? Est-ce seulement, comme l'indique le *Times*, parce que « ses hommes d'Etat avaient réussi à faire naître l'impression qu'ils savaient ménager les forces de leur pays? »

Non, c'est surtout parce qu'elle avait la monarchie, sa Monarchie traditionnelle. En 1814, ni la Prusse, ni l'Autriche, ni l'Angleterre ne voulaient de la Restauration parce qu'elles comptaient bien que le rétablissement de la Monarchie séculière rendrait à la France vaincue son prestige, sa force et son rang en Europe.

Et naguère, au lendemain de nos récents défaites, n'avons-nous pas vu M. de Bismarck écrire au comte d'Arnim ces paroles significatives: « Notre intérêt exige que la France nous laisse en paix; tant qu'elle sera en République elle ne sera pas un danger pour nous. »

Ce qu'avait prévu la haine clairvoyante du chancelier prussien s'est réalisé; nous sommes en République; quelle place la France occupe-t-elle, à cette heure, dans le conseil des nations? Interrogez l'entrevue de Skierniewicz.

Nous reproduisons ici les dernières dépêches parvenues à Paris :

Skierniewicz, 17 septembre.

L'empereur Guillaume, le prince de Bismarck et la suite de l'empereur sont partis pour Berlin aujourd'hui même, à huit heures du matin.

Le czar, l'impératrice, l'empereur François-Joseph, les grands-ducs, tous les personnages de la suite ont accompagné l'empereur Guillaume à la gare.

L'empereur d'Allemagne a embrassé la czarine, ses yeux étaient remplis de larmes. L'impératrice paraissait profondément émue.

L'empereur d'Allemagne a embrassé plusieurs fois l'empereur d'Autriche et le czar. Il a remercié ses hôtes de l'accueil qu'ils lui avaient fait.

L'empereur François-Joseph a longuement serré la main à M. de Bismarck.

L'empereur Guillaume est resté à la portière du wagon-salon, saluant jusqu'au dernier moment.

A la sortie de la gare, l'empereur François-Joseph a donné le bras à l'impératrice.

Deux heures après le départ de l'empereur d'Allemagne, l'empereur François-Joseph s'est mis en route.

Le même cérémonial a été observé au départ qu'à l'arrivée.

L'empereur remercia le czar et la czarine pour leur accueil cordial, et embrassa le czar à trois reprises. Au moment où le train se mettait en mouvement, l'empereur d'Autriche, s'adressant au czar, lui dit en français: « Merci, encore une fois, pour votre cordiale réception et votre amabilité »; le czar lui répondit: « Bon voyage »; et le grand-duc Nicolas ajouta: « Au revoir ».

Berlin, 17 septembre.

Le train impérial ramenant l'empereur d'Allemagne et le prince de Bismarck est entré en gare aujourd'hui à huit heures.

L'empereur et M. de Bismarck sont très-bien portants.

Une foule énorme encombra les abords de la gare et a acclamé l'empereur.

Devant le palais, les acclamations étaient unanimes.

L'empereur partira demain dans la matinée pour Benrath.

LES AFFAIRES DE CHINE.

On lit dans la *Liberté* :

« Les bruits de médiation entre la France et la Chine, et de nouvelles négociations pacifiques, ont encore circulé aujourd'hui avec une certaine persistance. Nous devons dire que, cette fois, elles ne paraissent pas dénuées de vraisemblance. Le gouvernement français ne semble pas éloigné de prêter l'oreille à des propositions de ce genre si elles sont formulées de façon à avoir vraiment un caractère sérieux, et si elles lui sont présentées par des intermédiaires assez autorisés pour faire espérer une solution prochaine. »

Il y a lieu, d'ailleurs, de croire que la chancellerie allemande encourage efficacement les efforts qui sont faits en vue d'un arrangement amiable, et que les bons offices de M. de Bismarck ne sont pas sans influence sur les dispositions conciliantes qu'on attribue à la cour de Pékin, et sur les résolutions de la puissance qui pourrait accepter le rôle de médiateur.

On lit dans le *Télégraphe* :

« Le bruit court que M. le président du conseil résisterait très-énergiquement aux suggestions de ceux de ses conseillers qui réclament comme indispensable une expédition contre Pékin. »

M. Ferry estimerait qu'il est possible de frapper plus sûrement et à moindres frais un « grand coup » ailleurs qu'à Pékin, et que d'ailleurs la continuation de l'état de répressailles amènera forcément les puissances à peser dans le propre intérêt de leur commerce sur la Chine, afin d'obtenir d'elle de cesser une résistance désastreuse et de nous faire des concessions raisonnables. »

Pour aboutir à ce résultat, M. le prési-

dent du conseil estimerait qu'il suffit d'un dernier renfort de 2,000 hommes à expédier en Indo-Chine. »

On lit dans la *France* :

« Le gouvernement n'a reçu aucune nouvelle au sujet du débarquement des Français à l'entrée du fleuve Min et du combat qui a eu lieu à Kimpai. »

Il est probable que ce combat n'a pas eu l'ampleur que lui a attribué la première dépêche.

L'amiral Courbet n'a donné au ministre de la marine aucune indication sur ses mouvements ultérieurs; on ne peut donc rien dire de précis à ce sujet.

Il est cependant de plus en plus probable que l'amiral se dirigera vers l'embouchure du Yang-Tse-Kiang, au nord de Sanghaï, et qu'il tentera un coup de main sur Nankin où se trouve un important arsenal. »

On dit que les rapports de nos agents en Indo-Chine, à commencer par M. Patenôtre, se plaignent de la politique décousue et par à-coups suivie par notre gouvernement soit dans les négociations, soit dans les opérations militaires; et indiquent que telle est la cause principale des dispositions à la résistance que la cour de Pékin a accentuées en ces derniers temps.

Les rapports de ces mêmes agents réclamaient une action suivie et énergique.

Chronique générale.

La *Gazette de Cologne* du 16 septembre célèbre l'entrevue des trois empereurs à Skierniewicz comme un triomphe de la politique du prince de Bismarck et une garantie annuelle en faveur du maintien de la paix européenne.

La *Germania*, discutant sur le but de l'entrevue des trois empereurs, dit qu'elle a d'autres raisons d'être que le maintien de la paix. Elle ne peut-être une simple mani-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ABBÉ CONSTANTIN

PAR LUDOVIC HALÉVY

— Nous avons passé toute notre journée à visiter le château, les écuries, les fermes. Nous n'avons rien vu, car c'est immense... mais nous sommes ravis de tout ce que nous avons vu. Seulement, monsieur le curé, il y a quelque chose qui m'intrigue. Je sais que le domaine a été vendu publiquement... Tout le long de la route, j'ai vu les grandes affiches... Mais aux personnes, aux propriétaires et fermiers, qui m'ont accompagnée dans ma promenade, je n'ai pas osé demander, — mon ignorance aurait paru folle! — combien cela m'avait coûté. Mon mari, dans sa dépendance, a oublié de me le dire... Du moment que je suis enchantée de l'acquisition, ce n'est qu'un détail, mais je ne serais pas fâchée cependant d'apprendre... Dites, monsieur le curé, si vous le pouvez, dites-moi le prix.

— Un prix énorme, répondit le curé, car bien des espérances et des ambitions s'agitaient autour de Longueval.

— Un prix énorme! Vous me faites peur... Combien exactement?

— Trois millions!

— Seulement! s'écria M^{me} Scott; le château, les fermes, la forêt, le tout pour trois millions?

— Oui, trois millions.

— Mais c'est pour rien, dit Bettina. Cette délicieuse petite rivière qui se promène dans le parc, à elle seule, les trois millions.

— Et vous disiez tout à l'heure, monsieur le curé, demanda M^{me} Scott, vous disiez qu'il se trouvait plusieurs personnes pour nous disputer les terres et le château?

— Oui, madame.

— Et devant ces personnes, après la vente, mon nom a-t-il été prononcé?

— Oui, madame.

— Et quand mon nom a été prononcé, y a-t-il eu là quelqu'un pour me connaître, pour parler de moi?... Oui... oui... Votre silence me répond... on a parlé de moi... Eh bien! monsieur le curé, je deviens sérieuse, très-sérieuse... Je vous prie, en grâce, de me répéter ce qui a été dit de moi.

— Mais, madame, répondit le pauvre curé, qui était sur des charbons ardents, on a parlé de votre grande fortune.

— Oui, on a dû parler de cela; sans aucun doute, on a dû dire que j'étais fort riche... et, depuis peu de temps... une parvenue... n'est-ce

pas? Très-bien; mais ce n'est pas tout, on a dû vous dire autre chose.

— Mais non, je n'ai rien entendu...

— Oh! monsieur le curé, vous faites là ce que vous appelez un mensonge pieux... et je vous rends très-malheureux, car vous devez être la sincérité même. Mais, si je vous tourmente ainsi, c'est que j'ai grand intérêt à savoir ce qui s'est dit, ce que...

— Mon Dieu, madame, interrompit Jean, vous avez raison, on a dit autre chose, et mon parrain est un peu embarrassé pour le répéter; mais puisque vous le voulez absolument, on a dit que vous étiez une des plus élégantes, des plus brillantes et des plus...

— Et des plus jolies femmes de Paris? On a pu dire cela, — avec un peu d'indulgence on a pu le dire; — mais ce n'est pas tout encore. Il y a autre chose...

— Ah! par exemple!

— Oui, il y a autre chose, et je voudrais avoir avec vous, à l'instant même, une explication bien nette, bien franche. Je ne sais pas... mais il me semble que j'ai eu la main heureuse aujourd'hui... il me semble, — c'est peut-être un peu tôt pour dire ce moi-là, — mais il me semble que vous êtes déjà tous les deux un peu mes amis... et que vous le serez un jour tout à fait. Eh bien! dites, s'il court sur mon compte des histoires absurdes et

fausses, n'ai-je pas raison de penser que vous m'aidez à les démentir?

— Oui, madame, répondit Jean avec une extrême vivacité, vous avez raison de le penser.

— Eh bien! c'est à vous, monsieur, que je m'adresse. Vous êtes soldat... et c'est votre métier d'avoir du courage... Promettez-moi d'être brave... Me le promettez-vous?

— Qu'entendez-vous, madame, par être brave?

— Promettez... promettez sans explications, sans conditions.

— Eh bien! je le promets...

— Vous allez donc répondre franchement, par oui et par non, aux questions que je vais vous adresser...

— Je répondrai.

— Vous a-t-on dit que j'avais mendié dans les rues de New-York?

— Oui, madame, on me l'a dit.

— Et que j'avais été écuyère dans un cirque ambulancier?

— On me l'a dit, madame.

— A la bonne heure!... Voilà qui est parler. Eh bien! remarquez d'abord que, dans tout cela, il n'y aurait rien, rien du tout d'inouïable... Mais, si cela n'est pas vrai? Et cela n'est pas vrai. Mon histoire... en peu de mots je vais vous la raconter; et, si je vous la raconte ainsi, dès le premier jour, c'est pour que vous ayez la bonté de la redire à

festation aux yeux du monde. Les visées des empereurs vont donc plus loin.

La Gazette nationale constate, à titre de symptôme, les nombreuses conférences que le baron de Courcel, ambassadeur de France à Berlin, a eues avec le prince de Bismark avant l'entrevue de Skierniewicz.

Une fois n'est pas coutume.

M. Campenon ayant sous la main les officiers étrangers, n'a pas voulu perdre une aussi bonne aubaine et, pour mieux se mettre en relief, il les a réunis mardi soir au ministère.

M. Campenon, entouré de ses aides-de-camp, recevait ses invités au seuil du grand salon.

On a remarqué que tout cet état-major étranger s'est montré aussi froid que poli.

La musique de la garde de Paris a fait entendre les morceaux de son répertoire pendant toute la réception, qui s'est prolongée jusqu'à une heure du matin.

M. Campenon en a été pour ses frais de musique et de réception.

Les journaux ont l'air de faire croire que M. Campenon songe à se retirer du ministère.

Les bruits sont au moins prématurés, M. Jules Ferry s'accommodant encore de son collègue à la guerre.

Depuis longtemps, il le sait mieux que tout autre, les ministres de la guerre ne s'en vont pas.

On les chasse.

Parmi les candidats à la succession de M. Hérisson au ministère du commerce, on cite M. Drelz-Monin, sénateur, président de la chambre de commerce de Paris.

GAÏETÉS RÉGICIDES.

« S'il est vrai que l'entrevue de Skierniewicz n'ait pour but que d'arrêter les mesures à prendre, par les trois empereurs, pour lutter en commun contre les nihilistes, les anarchistes, les socialistes, les dynamistes qui s'amuse à glisser chaque jour des pétards malappris ou des cartouches indiscrètes sous les trônes vermoulus de trônes antiques mais vermoulus, assurément Sa Majesté la reine-impératrice Victoria avait autant de titres à prendre part à cette entrevue que le nihiliste Alexandre, que le nobilingisé Guillaume, que l'oberkandisé François-Joseph.

» Le poignard politique, la balle sociale, la dynamite révolutionnaire, ça la connaît, elle aussi. »

Qui s'exprime de la sorte? La Bataille? Le Cri du Peuple? L'Intransigeant? Le Radical?

Non, c'est le Paris.

C'est le Paris qui s'amuse si agréablement des pétards malappris, des cartouches indiscrètes glissés sous les trônes vermoulus.

C'est le Paris qui rit à gorge déployée du

tous ceux qui vous parleront de moi... Je vais passer une partie de ma vie dans ce pays, je désire qu'on sache d'où je viens et ce que je suis. Je commence donc. Pauvre, oui, je l'ai été et très-pauvre. Il y a de cela huit ans... Mon père venait de mourir, suivant d'assez près notre mère. J'avais, moi, dix-huit ans et Bettina neuf. Nous restions seules dans le monde avec de grosses dettes et un gros procès. La dernière parole de mon père avait été :

« — Suzie, pour le procès, ne transigez jamais, jamais, jamais ! Des millions, mes enfants, vous aurez des millions ! »

» Il nous embrassa toutes les deux, Bettina et moi... Le délire le prit et il mourut en répétant :

« — Des millions ! »

» Un homme d'affaires se présenta, le lendemain, qui m'offrit de payer toutes les dettes et de me donner, en outre, dix mille dollars, si je lui abandonnais tous mes droits dans le procès. Il s'agissait de la possession d'une grande étendue de terres dans le Colorado... Je refusai. C'est alors que, pendant quelques mois, nous avons été très-pauvres.

— Et c'est alors, dit Bettina, que je mettais le couvert.

— Je passais ma vie chez les sollicitors de New-York... mais personne ne voulait se charger de mes intérêts. C'était partout la même réponse :

nihiliste Alexandre, du nobilingisé Guillaume, de l'oberkandisé François-Joseph.

M. Jules Ferry estimera sans doute que les joyusetés régicides de l'un de ses organes les plus officiels viennent avec une saisissante opportunité à l'heure où le « nihiliste », le « nobilingisé » et « l'oberkandisé » sont réunis à Skierniewicz.

On a beau s'affubler du manteau quelque peu râpé de l'opportuniste, le bout de l'oreille du démagogue finit toujours par se montrer.

Le mariage religieux de M. vicomte Maurice Fleury et de M^{lle} Madeleine Deslandes a été célébré, mardi, à la Trinité, à Paris.

L'église, admirablement décorée, était resplendissante de lumières.

M. le vicomte Maurice Fleury est fils du général comte Fleury, ancien ambassadeur de France en Russie, grand écuyer, sénateur et aide-de-camp de Napoléon III.

Les témoins étaient, pour le marié : M. le maréchal Canrobert, et M. de Singay, son oncle ; pour la mariée : MM. le général de Valabrègue et le baron Albert Oppenheim.

La comtesse Fleury était au bras de son fils, et le général Fleury, la plaque de grand officier de la Légion-d'Honneur au côté, accompagnait M^{me} de Saint-Paul, sa belle-mère.

Une assistance aussi nombreuse que choisie emplissait l'église.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 18 septembre.

Malgré la faiblesse de la Bourse de Londres, qui pour les deux cotes perd 1/4 à 101 1/4, malgré les réalisations de bénéfices, le marché reste aussi ferme que possible.

Sur le 3 0/0 on cote 78.72 1/2 ; sur l'amortissable 80.70 et 109.02 1/2 sur le 4 1/2.

L'Italien conserve son cours d'hier à 96.70.

La Banque de France se maintient à 5,080.

L'action du Crédit Foncier se négocie entre 1,317.50 et 1,320. Cette plus-value est surtout due aux achats persistants du comptant.

Les obligations du Crédit Foncier sont recherchées.

Les obligations foncières 1883 se négocient sur les cours de 355 à 357. Elles arriveront à niveler leurs prix avec ceux des obligations de nos grandes Compagnies de chemins de fer qui se traitent en moyenne à 370 fr. Comme ces dernières, elles produisent 15 fr. d'intérêt et sont remboursables à 500 fr.

Les autres valeurs ne donnent pas sujet à de grandes variations.

La Banque de Paris est à 777.50.

La Banque d'Escompte à 520 ; cette société va bientôt sortir du statu quo actuel. C'est à la fin de ce mois que le traité d'absorption avec la Banque Française et Italienne sera devenu définitif. Par cela même le capital se porte à 65 millions. La Banque d'Escompte pourra mettre à jour des affaires qu'elle a préparées depuis quelque temps.

La Société Générale se tient à 465.

L'action Rio-Tinto est en progrès à 416.25. De bons achats viennent de Londres et il faut s'attendre à enregistrer d'ici peu de temps de plus hauts cours sur cette valeur.

Le Suez est encore plus recherché aujourd'hui, on le traite entre 1,960 et 1,965, il est vrai que les recettes du transit ont été pour hier de 230,000 francs.

Lorsque l'épargne trouve des obligations de toute sécurité et rapportant un intérêt rémunérateur, elle

« — Votre cause est très-douteuse, vous avez des adversaires riches et redoutables, il faut de l'argent, beaucoup d'argent pour aller au bout de votre procès... et vous n'avez plus rien... On vous offre, vos dettes payées, dix mille dollars, acceptez, vendez votre procès.

» Mais, moi, j'avais toujours dans l'oreille les derniers mots de mon père, et je ne voulais pas... La misère, cependant, allait bien m'y contraindre, quand, un jour, je tentai une démarche près d'un des amis de mon père, un banquier de New-York, M. William Scott. Il n'était pas seul ; un jeune homme était assis dans son cabinet, près de son bureau.

« — Vous pouvez parler, me dit-il, c'est mon fils Richard Scott.

» Je regarde ce jeune homme, il me regarde, et nous nous reconnaissons...

« — Suzie !

« — Richard !

» Il me tend la main. Il avait vingt-trois ans, et moi dix-huit, je vous l'ai dit. Bien souvent, autrefois, enfants tous les deux, nous avions joué ensemble. Nous étions alors grands amis. Puis, sept ou huit ans auparavant, il était parti pour achever son éducation en France et en Angleterre. Son père, me fait asseoir et me demande ce qui m'amène... Je le lui dis... Il m'écoute et me répond :

« — Vous auriez besoin de vingt à trente mille

dollars. Personne ne vous prêtera une telle somme sur les chances incertaines d'un procès très-compliqué. Ce serait de la folie. Si vous êtes malheureux, si vous avez besoin d'un secours...

» — Ce n'est pas cela, mon père, dit très-vivement Richard, ce n'est pas cela que miss Percival demande.

» — Je le sais bien, mais ce qu'elle me demande est impossible...

» Il se leva pour me reconduire... Alors j'eus un accès de faiblesse, le premier depuis la mort de mon père ; j'avais été, jusque-là, assez forte, mais je sentais mon courage épuisé. J'eus une crise de nerfs et de larmes. Je me remis enfin, et je partis. Une heure après, Richard Scott était chez moi.

» — Suzie, me dit-il, promettez-moi d'accepter ce que je vais vous offrir ; promettez-le moi.

» Je le lui promis...

» — Eh bien ! dit-il, à cette seule condition que mon père n'en sache rien, je mets à votre disposition la somme qui vous est nécessaire.

» — Mais encore faut-il que vous connaissiez mon procès, que vous sachiez ce qu'il est, ce qu'il vaut ?

» Je ne sais pas le premier mot de votre procès... et n'en veux rien connaître. Où serait le mérite de vous obliger, si j'avais la certitude de rentrer dans mon argent ? D'ailleurs, vous avez promis d'accepter. C'est fait. Il n'y a pas à y revenir.

» — Mais encore faut-il que vous connaissiez mon procès, que vous sachiez ce qu'il est, ce qu'il vaut ?

» Je ne sais pas le premier mot de votre procès... et n'en veux rien connaître. Où serait le mérite de vous obliger, si j'avais la certitude de rentrer dans mon argent ? D'ailleurs, vous avez promis d'accepter. C'est fait. Il n'y a pas à y revenir.

» — Mais encore faut-il que vous connaissiez mon procès, que vous sachiez ce qu'il est, ce qu'il vaut ?

» Je ne sais pas le premier mot de votre procès... et n'en veux rien connaître. Où serait le mérite de vous obliger, si j'avais la certitude de rentrer dans mon argent ? D'ailleurs, vous avez promis d'accepter. C'est fait. Il n'y a pas à y revenir.

» — Mais encore faut-il que vous connaissiez mon procès, que vous sachiez ce qu'il est, ce qu'il vaut ?

» Je ne sais pas le premier mot de votre procès... et n'en veux rien connaître. Où serait le mérite de vous obliger, si j'avais la certitude de rentrer dans mon argent ? D'ailleurs, vous avez promis d'accepter. C'est fait. Il n'y a pas à y revenir.

» — Mais encore faut-il que vous connaissiez mon procès, que vous sachiez ce qu'il est, ce qu'il vaut ?

» Je ne sais pas le premier mot de votre procès... et n'en veux rien connaître. Où serait le mérite de vous obliger, si j'avais la certitude de rentrer dans mon argent ? D'ailleurs, vous avez promis d'accepter. C'est fait. Il n'y a pas à y revenir.

» — Mais encore faut-il que vous connaissiez mon procès, que vous sachiez ce qu'il est, ce qu'il vaut ?

» Je ne sais pas le premier mot de votre procès... et n'en veux rien connaître. Où serait le mérite de vous obliger, si j'avais la certitude de rentrer dans mon argent ? D'ailleurs, vous avez promis d'accepter. C'est fait. Il n'y a pas à y revenir.

» — Mais encore faut-il que vous connaissiez mon procès, que vous sachiez ce qu'il est, ce qu'il vaut ?

» Je ne sais pas le premier mot de votre procès... et n'en veux rien connaître. Où serait le mérite de vous obliger, si j'avais la certitude de rentrer dans mon argent ? D'ailleurs, vous avez promis d'accepter. C'est fait. Il n'y a pas à y revenir.

» — Mais encore faut-il que vous connaissiez mon procès, que vous sachiez ce qu'il est, ce qu'il vaut ?

» Je ne sais pas le premier mot de votre procès... et n'en veux rien connaître. Où serait le mérite de vous obliger, si j'avais la certitude de rentrer dans mon argent ? D'ailleurs, vous avez promis d'accepter. C'est fait. Il n'y a pas à y revenir.

» — Mais encore faut-il que vous connaissiez mon procès, que vous sachiez ce qu'il est, ce qu'il vaut ?

» Je ne sais pas le premier mot de votre procès... et n'en veux rien connaître. Où serait le mérite de vous obliger, si j'avais la certitude de rentrer dans mon argent ? D'ailleurs, vous avez promis d'accepter. C'est fait. Il n'y a pas à y revenir.

» — Mais encore faut-il que vous connaissiez mon procès, que vous sachiez ce qu'il est, ce qu'il vaut ?

» Je ne sais pas le premier mot de votre procès... et n'en veux rien connaître. Où serait le mérite de vous obliger, si j'avais la certitude de rentrer dans mon argent ? D'ailleurs, vous avez promis d'accepter. C'est fait. Il n'y a pas à y revenir.

» — Mais encore faut-il que vous connaissiez mon procès, que vous sachiez ce qu'il est, ce qu'il vaut ?

» Je ne sais pas le premier mot de votre procès... et n'en veux rien connaître. Où serait le mérite de vous obliger, si j'avais la certitude de rentrer dans mon argent ? D'ailleurs, vous avez promis d'accepter. C'est fait. Il n'y a pas à y revenir.

» — Mais encore faut-il que vous connaissiez mon procès, que vous sachiez ce qu'il est, ce qu'il vaut ?

» Je ne sais pas le premier mot de votre procès... et n'en veux rien connaître. Où serait le mérite de vous obliger, si j'avais la certitude de rentrer dans mon argent ? D'ailleurs, vous avez promis d'accepter. C'est fait. Il n'y a pas à y revenir.

» — Mais encore faut-il que vous connaissiez mon procès, que vous sachiez ce qu'il est, ce qu'il vaut ?

» Je ne sais pas le premier mot de votre procès... et n'en veux rien connaître. Où serait le mérite de vous obliger, si j'avais la certitude de rentrer dans mon argent ? D'ailleurs, vous avez promis d'accepter. C'est fait. Il n'y a pas à y revenir.

» — Mais encore faut-il que vous connaissiez mon procès, que vous sachiez ce qu'il est, ce qu'il vaut ?

» Je ne sais pas le premier mot de votre procès... et n'en veux rien connaître. Où serait le mérite de vous obliger, si j'avais la certitude de rentrer dans mon argent ? D'ailleurs, vous avez promis d'accepter. C'est fait. Il n'y a pas à y revenir.

» — Mais encore faut-il que vous connaissiez mon procès, que vous sachiez ce qu'il est, ce qu'il vaut ?

» Je ne sais pas le premier mot de votre procès... et n'en veux rien connaître. Où serait le mérite de vous obliger, si j'avais la certitude de rentrer dans mon argent ? D'ailleurs, vous avez promis d'accepter. C'est fait. Il n'y a pas à y revenir.

» — Mais encore faut-il que vous connaissiez mon procès, que vous sachiez ce qu'il est, ce qu'il vaut ?

» Je ne sais pas le premier mot de votre procès... et n'en veux rien connaître. Où serait le mérite de vous obliger, si j'avais la certitude de rentrer dans mon argent ? D'ailleurs, vous avez promis d'accepter. C'est fait. Il n'y a pas à y revenir.

» — Mais encore faut-il que vous connaissiez mon procès, que vous sachiez ce qu'il est, ce qu'il vaut ?

» Je ne sais pas le premier mot de votre procès... et n'en veux rien connaître. Où serait le mérite de vous obliger, si j'avais la certitude de rentrer dans mon argent ? D'ailleurs, vous avez promis d'accepter. C'est fait. Il n'y a pas à y revenir.

» — Mais encore faut-il que vous connaissiez mon procès, que vous sachiez ce qu'il est, ce qu'il vaut ?

» Je ne sais pas le premier mot de votre procès... et n'en veux rien connaître. Où serait le mérite de vous obliger, si j'avais la certitude de rentrer dans mon argent ? D'ailleurs, vous avez promis d'accepter. C'est fait. Il n'y a pas à y revenir.

» — Mais encore faut-il que vous connaissiez mon procès, que vous sachiez ce qu'il est, ce qu'il vaut ?

» Je ne sais pas le premier mot de votre procès... et n'en veux rien connaître. Où serait le mérite de vous obliger, si j'avais la certitude de rentrer dans mon argent ? D'ailleurs, vous avez promis d'accepter. C'est fait. Il n'y a pas à y revenir.

» — Mais encore faut-il que vous connaissiez mon procès, que vous sachiez ce qu'il est, ce qu'il vaut ?

» Je ne sais pas le premier mot de votre procès... et n'en veux rien connaître. Où serait le mérite de vous obliger, si j'avais la certitude de rentrer dans mon argent ? D'ailleurs, vous avez promis d'accepter. C'est fait. Il n'y a pas à y revenir.

» — Mais encore faut-il que vous connaissiez mon procès, que vous sachiez ce qu'il est, ce qu'il vaut ?

» Je ne sais pas le premier mot de votre procès... et n'en veux rien connaître. Où serait le mérite de vous obliger, si j'avais la certitude de rentrer dans mon argent ? D'ailleurs, vous avez promis d'accepter. C'est fait. Il n'y a pas à y revenir.

» — Mais encore faut-il que vous connaissiez mon procès, que vous sachiez ce qu'il est, ce qu'il vaut ?

» Je ne sais pas le premier mot de votre procès... et n'en veux rien connaître. Où serait le mérite de vous obliger, si j'avais la certitude de rentrer dans mon argent ? D'ailleurs, vous avez promis d'accepter. C'est fait. Il n'y a pas à y revenir.

deux qu'ils firent furtivement le domicile conjugal.

Ils se rendirent à Angers.

Il arriva ce qui arrive presque toujours. Au bout de quelque temps, l'argent vint à manquer et l'amant et la maîtresse se trouvèrent dans la misère.

Alors, la femme Garreau songea au logis, où elle avait laissé quatre petits enfants.

Elle espéra pouvoir fléchir son mari et vint lui demander d'oublier.

Garreau crut à la promesse de sa femme et lui permit de reprendre son ancienne place.

Ceci se passait il y a un mois.

La semaine dernière, quelqu'un prévint qu'on avait vu Guiblet rôder autour de la ferme.

Il se trouvait sans ressources et espérait que la femme Garreau lui viendrait en aide.

En apprenant le retour de Guiblet, Garreau fut furieux et jura de se venger.

Dimanche soir, 14 septembre, il prit son fusil et sortit pour aller rejoindre sa femme à laquelle il avait donné rendez-vous dans un champ.

Arrivé là il ne la trouva pas.

Regardant alors dans les champs voisins, il l'aperçut sous un chêne en compagnie de son ancien domestique.

Sans mot dire, Garreau s'avança vers les amants et déchargea sur Guiblet la double charge de son fusil.

Il l'atteignit en pleine poitrine.

Guiblet est mort vingt-quatre heures plus tard.

Garreau a été arrêté. (Patriote.)

A la demande du grand rabbin de France, le ministre de la guerre vient de recommander aux commandants de corps d'armée de laisser aux militaires du culte israélite toutes les facilités compatibles avec le service, pour prendre part à la célébration du nouvel an, 19 septembre, et du Grand-Pardon, du 28 au 30 octobre.

Nous n'avons rien à dire à cela, désirant que chacun soit libre de pratiquer sa religion ; mais si un évêque allait prier le général Campenon de laisser aux soldats catholiques toute facilité de remplir leurs devoirs religieux, comment serait-il reçu ?

LES COFFRES-FORTS HAFNER.

Les journaux de Lyon nous ont donné des détails intéressants sur un terrible incendie qui a détruit entièrement un immeuble aux n^{os} 23 et 25 de la rue Centrale.

Le déblaiement des débris a été long et parfois dangereux. Ce travail a aussi offert un spectacle curieux, car la foule — le danger passé — prend partout prétexte à rire. On veut voir, dit le Nouvelliste de Lyon, ce qu'on retire de ces débris, devenues en quelque sorte mystérieuses, et qui ne laissent sortir que meurtris les objets qu'ils recouvrent. A chaque découverte, à chaque meuble qu'on retire des débris, ce sont des étonnements et des commentaires.

L'autre matin, la chose a pris les proportions d'un véritable événement.

« Cela m'était offert avec une telle simplicité, avec une telle ouverture de cœur, que j'acceptai. Trois mois après, le procès était gagné ; ces terrains, devenus, sans contestation possible, notre propriété à tous deux, on voulait nous les acheter cinq millions. J'allai consulter Richard.

» — Refusez et attendez, me dit-il, si l'on vous propose une pareille somme, c'est que les terrains valent le double.

» — Cependant, il faut bien que je vous rende votre argent, je vous dois beaucoup, beaucoup d'argent.

» — Oh ! pour cela, plus tard, rien ne presse ; je suis bien tranquille maintenant ! Ma créance ne court plus aucun danger.

» — Mais je voudrais vous payer tout de suite ; j'ai les dettes en horreur !... Il y aurait moyen peut-être, sans vendre les terrains. Richard.

» — Voulez-vous être mon mari ?

(A suivre.)

LUDOVIC HALÉVY.

Maximes et Pensées.

Ne perdez pas une heure, puisque vous n'êtes pas sûr d'une minute.

Le jour est court, l'ouvrage est long. L'activité est la marchandise qui rapporte le plus.

BEN-SIVA.

Il s'agissait de descendre le coffre-fort de Holzem qui était resté soudé au mur, à la hauteur du troisième étage.

On comprend l'émotion de la foule, presqu'aussi vive que celle du propriétaire.

M. Holzem y avait laissé des sommes assez fortes en titres, billets et en or. On s'en restait-il ? Après avoir subi pendant quarante-huit heures la chaleur la plus intense du foyer, tout faisait croire que le coffre avait, sinon éclaté, du moins rougi, de cette façon fondu les pièces, comme brûlé les papiers qui se trouvaient dans l'intérieur.

Des ouvriers descendirent le coffre du mur; mais, ne pouvant l'ouvrir avec sa clef, ils le transportèrent au passage de l'Hôtel-Dieu, chez M. Plisson, représentant de la maison de coffres-forts B. Haffner aîné, de Paris, qui avait vendu ce meuble à M. Holzem.

Là, en présence du propriétaire et de plusieurs témoins, le coffre fut ouvert.

Il y eut dans l'assistance un cri d'étonnement. Tout le contenu avait été très-bien conservé. Papiers, porte-monnaie, portefeuilles, monnaie d'or et d'argent étaient en parfait état.

Nous n'avons pas besoin de dire la joie du propriétaire.

Nous sommes heureux de publier ces détails pour l'honneur de M. B. Haffner aîné et pour inspirer pleine confiance à tous ceux qui possèdent des coffres de cet habile et consciencieux fabricant.

On lit dans le Journal d'Indre-et-Loire :

Pour appuyer la pétition des agriculteurs d'Indre-et-Loire, qui se signe à Tours au Musée, nous ne saurions mieux faire que de répondre à plusieurs articles des journaux républicains et en particulier à la République française, qui, malgré les supplications de la campagne, ne veut pas qu'on taxe les blés étrangers à leur entrée en France.

Si le cultivateur n'est pas rémunéré de son travail en vendant son blé de 19.50 à 20 francs les 100 kilog., tant pis pour lui ! Si le producteur américain, qui n'a pas à supporter les impôts de toute sorte du cultivateur français et dont la terre n'a pas besoin d'engrais, peut produire du blé à 14 fr. les 100 kil. auxquels il faut ajouter 3 francs de transport, ce qui ramène le blé à 17 francs rendu sur le marché de France, tant mieux pour lui ! Qu'il en profite.

Cependant, peut répondre le cultivateur français, cela n'est pas juste. Aux États-Unis, l'impôt foncier, avec les centimes additionnels, n'a pas doublé comme en France depuis 30 ans.

En Amérique, on ne paye pas des droits d'enregistrement s'élevant à 7 0/0 de la valeur des propriétés.

Le blé des États-Unis profite des routes construites avec les impôts que nous payons. Est-il juste qu'ils aient tous les profits, et nous, en échange, la ruine ?

Allez au diable ! répondent les républicains aux cultivateurs ; il faut, avant tout, que l'ouvrier des villes soit content ; et c'est quand le pain est à bon marché.

En raisonnant ainsi, que nous trouvons dans les colonnes de la République française, est tout simplement faux. Elle se trompe lorsqu'elle dit :

« Il est absolument impossible de proposer des moyens fiscaux dont le résultat serait d'augmenter le prix du pain. Le pain et la viande doivent être à bon marché pour une grande nation industrielle. Ces aliments essentiels de tous les Français, et des Français des villes plus particulièrement, ne sont pas que trop chers. »

Le pain est aussi cher aujourd'hui à Paris et dans la plupart des villes qu'il l'était lorsque le blé valait 36 fr. les 400 kilog. C'est un fait incontestable.

Le Stèle a prouvé, d'après les chiffres officiels, que le pain à Metz coûte 40 c. le kilog. et il coûte le même prix à Nancy.

Les blés étrangers en Allemagne sont frappés d'un droit de 1 mark (1 fr. 25) par 400 kilog. Le blé vaut à Metz 24 fr. à 24 francs 50, à Nancy et à Epinal 19.50 à 20 francs et le pain se paie le même prix à Metz, à Nancy et à Epinal.

Il est donc faux qu'une taxe sur l'entrée des céréales soit une cause d'augmentation sensible du prix du pain. Les faits démontrent le contraire.

Voilà ce que les électeurs des campagnes

et les ouvriers des villes ne devraient pas oublier à l'époque des élections.

POITIERS.

A la suite de l'orage de dimanche dernier, le tonnerre est tombé sur le boulevard, en face du Jardin des Plantes.

Le fluide a renversé la sentinelle qui montait la garde à la porte du quartier Montierneuf donnant sur le boulevard Chasseigne.

La sentinelle de la porte nord a été désarmée et son fusil a été transporté à quelques mètres de distance.

Enfin, trois sous-officiers qui sortaient du café Tiffonnet, situé en face du Jardin des Plantes, ont été renversés. Mais heureusement ils n'ont éprouvé aucun mal.

En raison du résultat de l'élection de Nantes, le préfet de la Loire-Inférieure propose au ministère la création de journaux républicains à un sou dans toutes les circonscriptions de son département pour préparer les électeurs à la grande épreuve électorale de 1885.

CONSEILS ET RECETTES.

L'ART DE CUEILLIR LES FRUITS.

La récolte des fruits demande plusieurs opérations trop négligées par la plupart des récoltants, et qui ne sont observées que par les spécialistes en renom dont les fruits recherchés dans le monde entier pour les tables somptueuses se paient toujours à des prix exceptionnels.

Signalons les principales opérations.

Quand un arbre est surchargé de fruits, la plupart n'acquiescent qu'un chétif volume, et ne peuvent être vendus qu'à bas prix. — L'arboriculteur habile les éclaircit en supprimant les plus chétifs — ceux qui sont véreux, ridés, mal conformés. Dans un bouquet de pommes ou poires, par exemple, il supprime les deux fruits du milieu. Une branche d'espalier, de poirier, longue d'un mètre, ne doit pas garder plus de 15 à 20 fruits de petit volume (bergamote, éparagne, doyenné d'automne) et 8 à 10 de grosses espèces (beurré Diel, Duchesse, Williams, etc.)

Sur les grappes de raisins, on enlève avec des ciseaux effilés les petits grains, coulés ou avortés, les grains formant la pointe, et ceux qui obstruent les autres, en les privant de la lumière du soleil. — Outre le fruit, on coupe le petit pédoncule, s'il se peut. On obtient ainsi ces belles grappes composées de fruits dorés, volumineux, savoureux, qui ont rendu les chasselas de Fontainebleau célèbres dans le monde entier.

Les éclaircies de fruits doivent se pratiquer de bonne heure sur les pommiers et poiriers à l'époque où les fruits ont le quart de leur volume normal.

Pour obtenir des fruits d'une belle couleur, quelques arboriculteurs enlèvent les feuilles qui leur dérobent la lumière du soleil. Cette opération est délicate ; exécutée trop tôt, elle peut nuire au volume des fruits ; il faut écueiller modérément et à l'époque où le fruit atteint tout son volume.

DESTRUCTION DU PUCERON DES POMMIERS.

Nous recevons la lettre suivante, que nous nous empressons de communiquer à nos lecteurs :

« Monsieur le directeur,

» Abonné à votre estimable journal, et appréciant les recettes et avis que vous insérez pour le bien de l'agriculture et de l'arboriculture, j'ai l'honneur de vous donner le résultat d'un essai que j'ai fait dans une pépinière.

» Il y a quelques années, j'avais une pépinière dont les arbres étaient couverts de pucerons lanigères, ou, en terme de pays, de blancs.

» J'ai consulté un arboriculteur distingué ; il m'a conseillé de faire passer de la chaux sur ces arbres, si je voulais les sauver et en tirer parti à l'occasion.

» Rien n'a été négligé, et tous mes arbres ont été parfaitement soignés. Rien n'y a fait, et j'ai été obligé de brûler les plus

atteints et de me défaire des autres à vil prix.

» Depuis, et dans le même enclos, j'ai établi une nouvelle pépinière.

» Comme les insectes s'attaquaient aussi à ces arbres nouvellement plantés, j'ai fait un mélange de pétrole, de soufre et de goudron :

1/4 litre de pétrole ;
3 cuillerées à bouche soufre ;
3 id. goudron.

» Le tout bien mélangé.

» Avec un petit pinceau, on prend de ce liquide qui est dans une bouteille, et on l'applique sur la partie atteinte. Le blanc disparaît aussitôt pour ne plus revenir. J'ai fait cette expérience sur de vieux pommiers, que l'on pouvait considérer comme perdus, et j'ai toujours obtenu un bon résultat.

» Je sou mets ce procédé à votre jugement, monsieur le directeur, étant sûr d'avance de faire beaucoup de bien aux arboriculteurs qui s'occupent de la pépinière des pommiers, qui, dans ce moment, est loin d'être dédaignée.

» Agréer, etc.

» E. BLANCHE,

» A Brocourt, par Liomer (Somme). »

POMME DE TERRE JOSEPH RIGAUT.

Malgré la grande quantité de pommes de terre connues et appréciées des connaisseurs et des amateurs, nous ne devons pas mépriser celles que de bons travailleurs obtiennent par les soins assidus qu'ils apportent à leurs travaux, et par les justes observations qu'ils ne cessent de faire ; offrons-leur donc notre reconnaissance, et joignons nos efforts à ceux des justes appréciateurs, pour faire connaître les produits qu'ils obtiennent ; aujourd'hui nous venons de déguster une pomme de terre à laquelle l'obtenteur, M. Joseph Rigaut, de Groslay, Seine-et-Oise, a donné son nom. Nous l'avons trouvée excellente, elle est aussi hâtive que la royale-Kidney et est très-productive, 240 kilog. à l'are. Les tubercules ont de 15 à 18 cent. arrondis, presque sans yeux et pèsent de 160 à 250 gr. (Journal des Campagnes.)

TISANE SOUVERAINE CONTRE LE RHUME DE POITRINE. — Prenez : bonne eau-de-vie, trois cuillerées à bouche ; sirop de capillaire, trois cuillerées à bouche.

Mélez et versez dessus : infusion chaude de fleurs de violette, une grande tasse.

Buvez le tout en une seule fois le soir, après vous être mis au lit, et reprenez la même potion deux ou trois soirs de suite.

Pour les jeunes personnes et les constitutions trop faibles, on peut se contenter de deux cuillerées d'eau-de-vie.

Un rhume qui durait depuis deux ans, ce qu'on appelle un catarrhe chronique, a disparu, par ce moyen, dans les trois jours.

UN CONSEIL. — L'abat-jour de la lampe suspendue, lequel est presque toujours en porcelaine, est très-souvent noirci par la fumée.

On le débarrassera bien de cette souillure en le frottant avec une éponge humectée de vinaigre ou d'alcool.

LA MUSIQUE POPULAIRE

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

Bureaux : Boulevard St-Michel, 78, Paris.

Abonnements : Un an, Paris 12 fr. — Départements, 14 fr. — Un numéro : 25 centimes.

Sommaire du n° 153.

TEXTE. — Virginie Déjazet, par Alphonse Baralle. — La dernière entrevue de Hummel et de Beethoven. — Adolphe Adam (suite et fin), par Alphonse Baralle. — École française de musique et de déclamation. — Concours de tragédie et de comédie, par Alphonse Baralle. — Quinzaine dramatique, par Jean de la Ferme. — Éphémérides, par Amédée Désandré. — Les Deux Roses (fin), par Frédéric Soulié. — Nouvelles diverses.

MUSIQUE. — Dédoulation, romance de M. Mario Cologni (2^e prix du concours de la Musique populaire). — Ophélie, polka-mazurka de Paul Delisle. — Souvenirs d'Écosse, schottisch, par Victor Tirpenne.

ILLUSTRATION. — Portrait de Virginie Déjazet.

Tout abonné recevra gratis en prime :

Deux francs d'ouvrages ou gravures à choisir dans les catalogues qui seront envoyés franco et gratuitement, avec un numéro spécimen du journal, à toute personne qui en fera la demande à l'Administration, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

M^{lle} AUGUSTA COUPEY, la gracieuse auteur de : *Enfant, c'est toi ! — Parvenez à le lire ! — Le chant qui passe. — Mon Trésor.* — vient de publier une nouvelle et charmante rêverie de sa composition intitulée : *Il était là*, dont les paroles sont de M. Victor Cherbuliez, de l'Académie française.

BONNEL, éditeur à Rennes. — MM. DURAND et SCHOENEWERKE, place de la Madeleine, 4, à Paris. — Prix : 3 fr.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 (CLASSE 66).

MÉDAILLE D'ARGENT

COFFRES-FORTS

M. HAFFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Haffner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà.

Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

Le préservatif des Épidémies est trouvé. — Voir aux annonces : l'Anti-microbes BRAVAIS.

DRUIT AU BUT ! — Billy (Allier), le 2 Juillet 1884.

Monsieur Fanyau, j'étais atteint d'une gastralgie chronique depuis huit ans. J'ai consulté plusieurs médecins sans pouvoir obtenir de soulagement et ne savais plus à quel saint me vouer, je pouvais à peine mettre un pied devant l'autre, quand un voisin, qui avait lu attentivement votre intéressante brochure, vint me parler de la découverte de la Tisane Américaine des Shakers et nous nous sommes procuré un flacon de chez un pharmacien. Cela se passait le 15 juin. Depuis une quinzaine de jours que je suis en traitement, mon appétit est revenu et je puis manger, avant je pouvais à peine digérer un œuf tous les trois jours. Maintenant je digère bien facilement, chose à laquelle je croyais devoir renoncer pour le restant de ma vie. De plus, je sommeille maintenant tranquillement, ce qui m'était inconnu depuis trois ans. Enfin, Monsieur Fanyau, je me croyais condamné à souffrir pendant toute ma vie et je ne demandais qu'à mourir. Mais, grâce à votre Tisane américaine des Shakers, je suis maintenant rétabli et je n'ai plus ces idées noires. Lauront, aubergiste, à Billy. Prix : 4 fr. 50 la bouteille, la brochure explicative se donne gratuitement dans toutes les bonnes pharmacies ou au dépôt, pharmacie Ernoul, à Saumur. Dépôt principal, pharmacie Fanyau, Lille.

Paris, 17, rue Médéah, 18 septembre 1880.

Je travaille avec des personnes qui emploient d'une façon régulière le FER BRAVAIS, elles se trouvent tellement bien de cette médication qu'elles engagent toutes les personnes qu'elles connaissent à en faire usage ; je vous prie de m'envoyer 2 flacons.

F. DURFOUR.
Dans toutes les pharmacies. — Exiger la signature R. BRAVAIS, imprimée en rouge.

SANTÉ RENDUE A TOUS

Adultes et enfants, sans médecine ni frais, par la délicieuse farine de santé, dite :

REVALESCIERE

DU BARRY, DE LONDRES

qui guérit les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes ; nausées, renvois, vomissements, même en grossesse ; diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruit dans la tête et dans les oreilles, oppression, lars guez, congestion, névralgie, laryngite, névrose, darts, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 37 ans de succès : 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Caltelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, M. le docteur professeur Dédé, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kilo., 2 fr. 25 ; 1/2 kilo., 4 fr. ; 1 kilo., 7 fr. ; 2 kilo., 12 fr. ; 6 kilo., 36 fr. Envoi franco en France contre bon de poste. Dépôt à Saumur, chez J. Russon, épicer. Du Barry et C^o, limited, 8, rue Castiglione, à Paris, et partout bons pharmaciens et épiciers.

Compagnie universelle
DU
CANAL INTEROCÉANIQUE
DE
PANAMA

Président-Directeur : M. FERDINAND DE LESSEPS
SOUSCRIPTION PUBLIQUE

387,387 Obligations

DE 500 FRANCS CHACUNE

RAPPORTANT 20 FRANCS PAR AN

Payables semestriellement les 1^{er} Avril et 1^{er} Octobre

REMBOURSABLES A 500 FRANCS EN SOIXANTE-
QUINZE ANS

Cette émission est faite en vertu du vote de l'Assemblée générale
des Actionnaires qui a eu lieu le 29 Juin 1884

Prix d'émission : 333 Fr.

JOUISSANCE DU 1^{er} OCTOBRE 1884

PAYABLES COMME SUIV :

20 fr. en souscrivant.....	20 fr.
30 » à la répartition (contre remise d'un titre provisoire).....	30 »
50 » du 15 au 20 novembre 1884.....	50 »
50 » du 1 ^{er} au 5 janvier 1885.....	50 »
100 » du 1 ^{er} au 5 avril 1885, sous dé- duction du coupon de 10 fr. échéant à cette date, soit...	90 »
83 » du 1 ^{er} au 5 juillet 1885.....	83 »
333 fr. Net à payer.	323 fr.

Les souscripteurs auront à toute époque, à partir de la répartition, la faculté d'anticiper la totalité des versements, sous bonification d'intérêt au taux de 5 0/0 l'an. Ceux qui useront de cette faculté au moment de la répartition, bénéficieront d'un escompte de 6 fr. 35 par titre.

En tenant compte de cette bonification, l'obligation entièrement libérée, jouissance du 1^{er} octobre 1884, ressortira à 326 fr. 65, ce qui représente un revenu de 6 fr. 12 0/0, sans compter la prime de remboursement.

Les titres définitifs seront délivrés au moment même de la libération.

La SOUSCRIPTION sera OUVERTE le 25 Septembre 1884
ET CLOSE LE MÊME JOUR

A PARIS :

- A la Compagnie Universelle du Canal Interoocéanique, 46, rue Coumartin.
 - A la Compagnie Universelle du Canal de Suez, 9, rue Charras.
 - Au Comptoir d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère.
 - A la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, 72, rue de la Victoire.
 - A la Société de Dépôts et de Comptes courants, 2, place de l'Opéra.
 - A la Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 54, rue de Provence.
 - A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.
 - Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens.
 - A la Banque d'Escompte de Paris, place Ventadour.
 - A la Banque Franco-Égyptienne, 32, boulevard Haussmann.
- Et dans leurs bureaux de quartiers, à leurs agences en province et à l'Étranger, et chez leurs correspondants en France et à l'Étranger.

A NEW-YORK :

Au Siège du Comité Américain de la Compagnie du Canal Interoocéanique de Panama.
On peut souscrire dès à présent par correspondance.

N. B. — Un droit de préférence est accordé, sur la production de leurs titres, aux titulaires des 600,000 actions de la Compagnie du Canal Interoocéanique, à raison de une Obligation pour deux Actions.

Les Actions devront être présentées à l'un des guichets désignés ci-dessus, où elles seront frappées d'une estampille constatant qu'elles ont usé de leur droit de souscription.

Les titres qui ne sont pas réservés par préférence aux Actionnaires de la Compagnie et le solde des Obligations sur lesquelles ce droit de préférence n'aurait pas été exercé, seront repartis entre tous les souscripteurs indistinctement, au prorata du nombre des titres souscrits par eux, sans toutefois que la Compagnie soit tenue d'attribuer des fractions d'Obligation.

Les demandes d'obligations sont reçues, dès à présent et sans frais, à l'Agence de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, rue du Marché-Noir, SAUMUR.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la Lanterne d'Arlequin toutes les semaines, pendant un an, pour 3 fr. au lieu de 6, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13; un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n° 182. Quinze ans! Le combat de l'Hôtel de ville. Concours de nez. Le Divorce. La création (poésie).

La Lanterne d'Arlequin est la seule publication satirique illustrée, à bon marché, au service de la cause monarchique. Son prix d'abonnement et de vente au numéro (10 centimes) la rend accessible à toutes les bourses. De plus, elle constitue l'un des meilleurs moyens de propagande en faveur des idées que nous défendons. Nous ne saurions donc trop recommander à nos amis la diffusion de ce spirituel et intéressant recueil hebdomadaire. Quelques bons royalistes se sont trouvés d'accord pour approuver et soutenir cette œuvre utile. Il faut secondar leurs efforts en s'abonnant et en faisant abonner tout le monde à la Lanterne d'Arlequin.

Comme on l'a vu plus haut, les abonnés à notre journal ont droit à un prix de faveur (5 fr. au lieu de 6).

Comité des Concours poétiques du Midi de la France (anciens concours poétiques de Bordeaux).

APPEL AUX POÈTES

Le trente-troisième Concours poétique ouvert en France le 15 août 1884, sera clos le 1^{er} décembre 1884. Vingt médailles, or, argent, bronze, seront décernées.

Demander le Programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste CARRANCE, président du Comité, 6, rue du Saumon, à Agen (Lot-et-Garonne). — Affranchir.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Cabinet de M. BONNIN, agent d'affaires, rue Saint-Nicolas, 40, et étude de M^e VINCENT, huissier à Saumur.

VENTE DE MEUBLES

On fait savoir au public :

Que le dimanche 21 de ce mois; il sera procédé par le ministère de M^e VINCENT, huissier à Saumur, à la vente volontaire et aux enchères publiques, au bourg de Vivy, à la demeure du sieur Amand Guiocheau et à l'heure de midi,

De :

Deux bois de lit, couettes, matelas, paillasses, armoire, buffet, huche, table, chaises, vaisselle, instruments aratoires, bois d'ouvrage, charrie agricole, fûtaillies et autres objets.

Payable comptant, 10 pour cent en sus pour les frais. (668)

A LOUER

Pour le 1^{er} Octobre prochain

UNE MAISON

Avec ECURIE, REMISE et JARDIN

6, Rue de la Mareuillette.

S'adresser à M. BUREAU, 64, rue de Bordeaux. (669)



ALAMBICS-VALYN Depuis 50 Fr.

Cuivre rouge étamé, solidité garantie, emploi facile PORTATIFS ET FONCTIONNANT A VOLONTÉ à feu nu et au bain-marie Distillant économiquement: fleurs, fruits, plantes, marcs, grains, etc. Indispensables aux Châteaux, Maisons bourgeoises, Fermes et à l'Industrie. PRIX SANS PRÉCÉDENTS: 50 fr., 75 fr., 100 fr., 150 fr., et au-dessus. BROQUET & Co, 121, r. Oberkampf, PARIS, Seul Concessionnaire. Demander également le Catalogue illustré des POMPES BROQUET pour tous usages.

ANTI-MICROBES BRAVAIS
Préservatif et curatif de toutes les maladies transmissibles telles que CHOLÉRA, Cholérine, Dysenterie, Diarrhée, Fièvre Typhoïde, Diphthérie (Croup), Varicelle, Phthisie, Fièvre jaune, Typhus, Peste, etc.
SE TROUVE DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES
Prix du Flacon de Cent Granules, avec l'instruction. 5 fr.
VENTE EN GROS : 27, Rue de Londres, PARIS.

PRIX

Décerné au Concours de Chinon, le 10 août 1884, par la Commission de visite des VIGNOBLES

Mention spéciale et Médaille d'argent

M. DOVALLE

Constructeur à RESTIGNÉ

Pour ses PRESOIRS à bon marché et qui sont les plus répandus dans le canton de Chinon.

A LOUER

Premier ou deuxième étage, avec écurie à deux chevaux, remise et grenier à fourrage.

S'adresser rue d'Orléans, 73.

A GÉDER

BELLE COLLECTION d'orangers, de citronniers et lauriers-fleurs.

S'adresser château de la Salle, à Montreuil-Bellay. (603)

FUMIER

ON DEMANDE à acheter le fumier de 3 ou 4 chevaux à l'année. S'adresser au bureau du journal.

AUX ÉLÉGANTS

CHEMISERIE MODÈLE

M. MONTEL

43, rue du Portail-Louis, 43.
La maison se charge des RÉPARATIONS.

On trouve le **RHUM CHAUVET** de Marolles (Anilles) carte rouge, carte bleue, carte d'or, Médailles à Paris et Caen 1883, Eprenay et Rouen 1884.

Chez M. ALLOUX, Epicerie moderne; vins fins et liqueurs d'origine, épicerie de choix.

Pour le Gros, s'adresser à G.-S. ROUBEAU fils, au Havre. (670)

CONTENTIEUX, RECouvreMENTS

C. BONNIN

40, rue Saint-Nicolas, Saumur

Renseignements Commerciaux

Les Magasins de la Glaneuse

51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR, DEMANDENT :

Une apprenti pour les Modes, Et un garçon de magasin sachant lire et écrire. Conditions avantageuses.

M^e GAUTIER, notaire à Saumur, de mande de suite un petit clerc

Saumur, imprimerie P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 18 SEPTEMBRE 1884.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.
3 %	78 75	78 65	Est	787 50	790	Obligations.			Gaz parisien	516 50	517
3 % amortissable	80 50	80 80	Paris-Lyon-Méditerranée	1245	1246 25	— 1865, 4 %	516	516 25	Est	362	363 75
3 % (nouveau)			Midi	1163 75	1170	— 1869, 3 %	406	405 50	Midi	370 50	371
4 1/2 %	107 60	107 50	Nord	1672 50	1670	— 1871, 3 %	397 50	395	Nord	382	381 50
4 1/2 % (nouveau)	108 95	108 90	Orléans	1337 50	1335	— 1875, 4 %	517 50	516 75	Orléans	371	371 50
Obligations du Trésor	513	510	Ouest	845	845	— 1876, 4 %	517 50	518	Ouest	374	371
Banque de France	5680	5687 50	Compagnie parisienne du Gaz	1562 50	1560	Bons de liquid. Ville de Paris	526	528	Paris-Lyon-Méditerranée	370	372
Société Générale	460	460	Canal de Suez	1955	1975	Obligations communales 1879	451 75	452	Paris-Bourbonnais	370	372
Comptoir d'escompte	931 25	935	C. gén. Transatlantique	477 50	477 50	Obligat. foncières 1879 3 %	451 50	451 50	Canal de Suez	575	575
Crédit Lyonnais	565	565				Obligat. foncières 1883 3 %	352 75	352			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1315	1312 50									
Crédit mobilier	315 75	313 75									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans				Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884)												
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY			MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR			MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.			POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.			
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. soir.	
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.	Saumur. (départ)	6 05	7 24	9	Montreuil-Bellay (départ)	6 49	9 45	1 52	5 04	6 28	12 50	6 10	
6	55	matin	(s'arrête à la Poissonnière)	Chacé-Varrains	6 15	7 32	9 08	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 04	10 10	2 08	5 20	6 55	1 28	7 08	
9	13	matin	omnibus-mixte.	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	7 39	9 15	Chacé-Varrains	7 12	10 26	2 16	5 28	7 50	2 52	8 18	
12	25	soir		Montreuil-Bellay (arrivée)	6 39	7 52	9 28	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	8 42	3 30	9 28	
3	32	soir	express.													
7	15	soir	omnibus.													
10	36	soir	(s'arrête à Angers)													
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS			THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR			MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.			POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.			
3 heures	26 minutes	du matin	direct-mixte.	Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20	7 45	
8	21	matin	omnibus.	Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57	
9	37	matin	express.	Lernay	7 02	8 11	2 11	5 11	8 51	Lernay	6 07	9 18	1 28	4 37	8 06	
12	48	soir	omnibus-mixte.	Brion-s-Thouet	7 14	8 09	2 10	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	
4	44	soir		Thouars (arrivée)	7 29	8 22	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 04	9 06	
7	44	soir	omnibus (s'ar. à Tours)							Montreuil	7	1 55	8 35	Poitiers	5 50	12 50
10	24	soir	express-poste.							Loudun	8 20	2 51	9 55	Neuville	6 28	1 28
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.										Arçay	8 34	3 4	10 14	Mirebeau	6 55	1 57
										Mirebeau	9 27	3 54	11 2	Arçay	7 50	2 52
										Neuville	9 57	4 24	11 27	Loudun	8 42	3 30
										Poitiers	10 32	4 56	12 1	Montreuil	9 24	4 31